

2050 - Bilan Actif

1

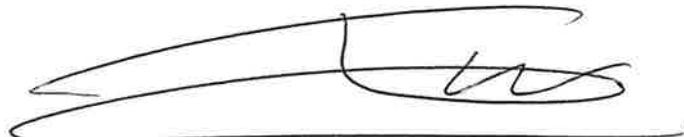
BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL CAPEOS AUDIT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>29 RUE DE LORIENT 35000 RENNES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 9 3 0 1 2 4 8 8 0 0 0 2 6</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2025</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 350		
		Fonds commercial (1) AH	AI	203 351		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 602		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes AV	AW			
		Participations CS	CT	93 909		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
Autres titres immobilisés BD		BE				
Prêts BF		BG				
Autres immobilisations financières* BH		BI				
TOTAL (II) BJ		300 213	BK	2 952	297 260	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	295 064	35 795	259 269
		Autres créances (3) BZ	CA	22 942		22 942
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	80 000		80 000
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	33 278		33 278	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	11 458		11 458	
	TOTAL (III) CJ	CK	442 744	35 795	406 949	
	Frais d'émission d'emprunt (IV) CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V) CM					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		742 958	1A	38 747	704 210	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL CAPEOS AUDIT		Néant ☐
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)	DA	15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	175 972	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	116 711	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	453	
TOTAL (I)			DL	309 636
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	155 148	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	330	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	57 541	
	Dettes fiscales et sociales	DY	144 456	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Instrument financier à terme	DI		
	Autres dettes	EA	30 097	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 000	
TOTAL (IV)			EC	394 574
Écart de conversion passif et différences d'évaluation*			(V)	ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	704 210
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	248 088	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

GROUPE CAPEOS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CAPEOS AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 704 211 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 116 711 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022.06 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	203 352			203 352
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 350			1 350
Immobilisations incorporelles	204 702			204 702
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 603			1 603
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 603			1 603
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	93 909			93 909
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	93 909			93 909
TOTAL	300 214			300 214

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	30 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	172 852
Total	203 352

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			1 350			1 350
Immobilisations incorporelles			1 350			1 350
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 5 ans		1 502	101		1 603
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			1 502	101		1 603
TOTAL			2 852	101		2 953

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 329 466 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	295 064	295 064	
Autres	22 943	22 943	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	11 458	11 458	
Total	329 466	329 466	

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	62 053
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	130
Total	62 183

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	40	413		453
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	40	413		453
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		413		

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 394 574 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	155 149	23 857	104 936	26 356
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	330	330		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 542	57 542		
Dettes fiscales et sociales	144 456	144 456		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 097	14 904		15 193
Produits constatés d'avance	7 000	7 000		
Total	394 574	248 089	104 936	41 549
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	22 975			
(**) Dont envers les associés	15 193			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	52 356
INTÉRÊTS COURUS	330
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	193
DETTE PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	32 057
INTERESSEMENT	16 476
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	11 953
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	959
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	273
AUTRES DROITS CAP	227
CLIENTS - RRR À ACCORDER	14 904
Total	129 728

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	11 458		
Total	11 458		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	7 000		
Total	7 000		

CAPEOS AUDIT

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros
Siège social : 29 rue de Lorient – 35000 RENNES
RCS Rennes 493 012 488

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2026

Extrait du texte des résolutions

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à **+ 116.711,20 euros** de la manière suivante :

Origine :

- Résultat net comptable : **+ 116.711,20 euros**

Affectation :

- A titre de dividende, la somme brute de : 100.000,00 euros

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 16.711,20 euros

Total : 116.711,20 euros

Soit un dividende net à verser de 88.226 euros, après retenue des prélèvements fiscaux et sociaux que la Société est en charge de reverser directement.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention ci-après des sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices (en euros) :

Exercice	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Dividende brut total	100.000	150.000	100.000
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	45.000	67.500	45.000
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	55.000	82.500	55.000

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2026

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à **+ 116.711,20 euros** de la manière suivante :

Origine :

- Résultat net comptable : **+ 116.711,20 euros**

Affectation :

- A titre de dividende, la somme brute de : 100.000,00 euros

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 16.711,20 euros

Total : 116.711,20 euros

Handwritten signatures

Soit un dividende net à verser de 88.226 euros, après retenue des prélèvements fiscaux et sociaux que la Société est en charge de reverser directement.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention ci-après des sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices (en euros) :

Exercice	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Dividende brut total	100.000	150.000	100.000
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	45.000	67.500	45.000
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	55.000	82.500	55.000

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits certifiés conformes
La Gérance



YG NP